



Ministère des solidarités et de la santé  
Ministère du travail  
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Ministère des sports

#### A R R E T E

**La ministre des solidarités et de la santé**  
**La ministre du travail**  
**Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse**  
**La ministre des sports**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté du 23 octobre 1967 créant à l'administration centrale du ministère des affaires sociales une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des administrateurs civils affectés ou rattachés à l'administration centrale,

Vu le procès verbal des élections du 6 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire précitée,

Sur la proposition du directeur des ressources humaines,

#### A R R E T E N T

**Article 1<sup>er</sup>** : La commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils affectés ou rattachés à l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales est composée comme suit :

#### REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

##### Membres titulaires

M. BERNARD	Pascal	Directeur des ressources humaines, Président
M. BRUN	Yvon	Sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels à la direction des ressources humaines
Mme DEFFRASNES	Véronique	Cheffe de service des politiques d'appui au pilotage et de soutien à la direction générale de la santé
Mme MESCLON-RAVAUD	Myriam	Chargée de mission à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle - intérim des fonctions de sous-directrice des parcours d'accès à l'emploi

Membres suppléants

Mme BONNAFOUS	Evelyne	Adjointe au sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels à la direction des ressources humaines
M. WAISBORD	Eric	Expert de haut niveau auprès du directeur des ressources humaines
M. GODINEAU	François	Expert de haut-niveau à la direction de la sécurité sociale
Mme CUVILLIER	Nathalie	Cheffe de service adjointe au directeur des sports

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Membres titulaires

*Administrateurs généraux*

M. SETTON Laurent

*Administrateurs civils hors classe*

Mme JACQUOT-GAUTUN Sophie

Mme CHAILLET Sophie

*Administrateurs civils*

M. PUJAL Arnaud

Membres suppléants

Mme DE BRUNHOFF  
Marianne

Mme PAUTOT Sandrine

M. DORADO Eloy

Mme SPADA Carole

**Article 2 :** L'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2019 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils affectés ou rattachés à l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales est abrogé.

**Article 3 :** Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le

Pour les Ministres et par délégation,  
le sous-directeur de la gestion administrative  
et de la paie

  
Yvon Brun